

## Cellule de soutien psychologique pour les jurés d'assises: le ridicule ne tue plus!



<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/02/27/31003-20140227ARTFIG00165-cellule-de-soutien-psychologique-pour-les-jures-d-assises-le-ridicule-ne-tue-plus.php>



PHILIPPE  
BILGER

**CHRONIQUE- Philippe Bilger, le président de l'Institut de la parole réagit à la proposition par un député UDI de création de cellule de soutien psychologique pour les anciens jurés de cour d'Assise.**

*Chaque semaine Philippe Bilger prend la parole, en toute liberté, dans FigaroVox*

Manuel Valls qui perd ses nerfs à l'Assemblée nationale à force de surenchère pour complaire à une gauche qui ne l'a jamais aimée ose enjoindre, avec condescendance, à l'UMP<sup>1</sup> de «se ressaisir».

Il n'affecte pas que la personne des politiques et je serais trop long sur les imbécillités artistiques, culturelles et médiatiques.

La société ne demeure pas indemne et l'absurde principe de précaution a fait école. Il immobilise la France mais, pire que cela, par contagion il vient donner son mauvais exemple à une République qui se sent mal portante avant d'être malade et affaiblie malgré sa robustesse. En pleine forme, elle s'alite.

Un exemple terrifiant de bêtise vient de nous être offert de cette dérive qui, si on n'y prend pas garde, va constituer notre pays comme un territoire étrange où les citoyens seront suivis, comme par leur ombre, par des infirmiers et où les actifs seront soutenus psychologiquement tout simplement parce que le travail sera considéré comme une épreuve à surmonter.

On devient fou. C'est moins la conséquence, pour être honnête, de la conception socialiste du pouvoir et de son rapport avec la communauté nationale que l'expression d'un lent mais implacable délitement que pas plus la droite que la gauche ne parviennent à ralentir parce que l'une et l'autre, au contraire, le favorisent en accompagnant, en validant un mouvement collectif de déshumanisation, de répudiation insensible mais pourtant nette des exigences de liberté et de responsabilité. Plus globalement d'honneur, même si ce terme est devenu à l'évidence aujourd'hui un gros mot, et ce n'est pas le quinquennat précédent qui, sous toutes ses latitudes, pourra me contredire pas plus que les vingt et un mois de social démocratie grise et déjà fatiguée - les idées succédanés des chagrins, a écrit Marcel Proust - que François Hollande et son gouvernement nous ont fait vivre.

**Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient atteints.**

Un député de la 3ème circonscription de la Mayenne, Vice-président de l'UDI - il faut le nommer car il ne mérite pas de rester dans l'ombre: [Yannick Favennec](#)<sup>2</sup> - n'a rien trouvé de mieux, en une période où déjà les billevesées ne font pas défaut, que de proposer la création d'une cellule de soutien psychologique en faveur des jurés d'assises. Comme il s'agit d'une élucubration, la garde des Sceaux l'a examinée avec bienveillance mais «cette belle avancée», selon ce même député qui ne recule vraiment devant rien, sera soumise «à une étude d'impacts» dont le résultat sera évidemment communiqué à ce parlementaire. Je pourrais me gausser de ce lien qui naît inévitablement entre une suggestion aberrante et la compréhension du ministre de la Justice, et de cette «étude d'impacts» qui ressemble à cette habitude de [Christiane Taubira](#)<sup>3</sup> de cultiver l'apparence scientifique - cela fait sérieux! - et, à la fois, l'enlisement dans le futur. Ce qui signifie que le député Favennec n'aura probablement jamais sa réponse mais là n'est pas l'essentiel.

---

***Un lent mais implacable délitement que pas plus la droite que la gauche ne parviennent à ralentir parce que l'une et l'autre, au contraire, le favorisent en accompagnant, en validant un mouvement collectif de déshumanisation***

---

Cela, en tout cas, ne l'exonère pas de la faute qu'il a commise pour avoir laissé germer dans son esprit une telle fougade.

A-t-il su, avant de l'avoir proférée, ce qu'était un jury d'assises, la magie sombre et exaltante de la cour d'assises, le dépassement de chacun pour être à hauteur de l'idéal de justice et de la quête de vérité? Pour inspirer du respect à l'accusé en train d'être écouté et jugé et à la victime souvent enfermée dans une souffrance que seuls les mots et le verdict viendront apaiser? Sans doute a-t-il malencontreusement rencontré l'unique citoyen ou les rares jurés ayant, par fragilité intime et enfouissement craintif dans l'air du temps, manifesté le désir d'être «cocoonés», les débats terminés et l'arrêt ayant été rendu?

L'immense majorité des citoyens appelés à être les juges, comme il est normal, des faits les plus graves dans notre hiérarchie pénale non seulement assume avec exemplarité cette épreuve judiciaire et démocratique mais considérerait, j'en suis persuadé, comme une honte d'être assistée et dorlotée après. Alors que ses forces, son intelligence, son écoute et sa sensibilité ont été, par elle seule, mobilisées pour servir la cause de la Justice qu'elle découvre et qu'elle quittera sans avoir plus jamais la certitude confortable que juger est simple et que condamner n'est pas nécessaire ou qu'acquitter est un scandale.

---

***Etre juré d'assises est un honneur, un don démocratique, pas une maladie.***

---

Faudrait-il aussi prévoir une cellule de soutien psychologique pour le président déstabilisé par un accusé qui oserait contester, déjà dans la procédure soumis à des examens psychiatrique et psychologique - une similitude qui ne plairait guère aux jurés! -, pour son conseil attristé de n'avoir pas convaincu le jury, pour l'avocat général désespéré pour n'avoir pas été suivi dans ses réquisitions, pour le criminel à cause de son crime et la victime parce qu'elle l'a été?

Etre juré d'assises est un honneur, un don démocratique, pas une maladie.

Si une telle absurdité était suivie d'effet, elle ne ferait que renforcer cette tendance qui, bien au-delà du judiciaire, nous constitue comme des handicapés de l'audace et des angoissés de l'action, nous fait craindre ce qui est susceptible de nous relever et n'a pour objectif que de nous éloigner en définitive de l'épopée familière et combative qu'est toute existence, même la plus réussie, pour nous engluer dans la peur avant le mouvement, dans la suspicion avant la connaissance, dans l'effroi avant les symptômes.

Il est paradoxal que ce déplorable ajout à la faiblesse d'aujourd'hui émane d'un parlementaire centriste alors qu'on aurait pu espérer, de cette famille politique, autre chose qu'une telle proposition.

Le principe de précaution nous tue. La cellule de soutien psychologique nous fait mourir avant l'heure. La cellule de soutien pour celui ou celle qui aura dû endurer une cellule de soutien psychologique, c'est pour quand?

Le ridicule ne tue plus, en effet, mais il nous étouffe. Avec, le comble, un unanimisme de bonne conscience et de ravissement.

Qui osera siffler la fin de la récréation et taper un grand coup de bon sens, de volonté et de rigueur sur la table de la République?

## La rédaction vous conseille :

Erreurs judiciaires: une proposition de loi pour faciliter les révisions de procès<sup>4</sup>

Philippe Bilger: même Taubira peut avoir raison...<sup>5</sup>

Justice: face aux magistrats, les avocats affichent leurs ambitions<sup>6</sup>

---

## Philippe Bilger

---

### Liens:

<sup>1</sup> <http://plus.lefigaro.fr/tag/yannick-favennec>

<sup>2</sup> <http://plus.lefigaro.fr/tag/christiane-taubira>

<sup>3</sup> <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/02/26/01016-20140226ARTFIG00400-erreurs-judiciaires-une-proposition-de-loi-pour-faciliter-les-revisions-de-proces.php>

<sup>4</sup> <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2014/02/19/31001-20140219ARTFIG00096-le-reveil-de-christiane-taubira.php>

<sup>5</sup> <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/02/11/01016-20140211ARTFIG00364-face-aux-magistrats-les-avocats-affichent-leurs-ambitions.php>